

28/2019

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BIRON**  
**Séance du 18 décembre 2019**

L'an deux mille dix-neuf le 18 décembre, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Bruno DESMAISON – Maire -

**Présents :** DESMAISON Bruno - DEMEULENAERE Sébastien - DELCOUSTAL Didier - HO THAM KOUIE Sandra RAMALHO Irène – ROUX Marie-Elisabeth VEYSSIERE Sylvie.

**Absents :** DOMINGIE Noël - -

**Convocation du**

**Nombre de conseillers en exercice : 08 - Nombre de présents:-07- Nombre de votants 07**

**Objet : MISE EN AGGLOMERATION DU LIEU DIT LE MOULINAL**

Pour : 5  
Contre : 1  
Abstention : 1

Le Maire explique que pour une mise en sécurité des vacanciers séjournant au « Camping le Moulinal », il est nécessaire de créer une zone agglomération.

Concernant le territoire de la commune de BIRON cette zone débutera environ quinze mètres avant le chemin menant au lieu-dit « La Roulette » jusqu'à la limite de département. Le conseil municipal décidera de la signalétique et des infrastructures à mettre en place suite à l'étude présentée par « Le Moulinal ».

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide :

Le propriétaire et les gérants du camping assureront l'investissement ainsi que le fonctionnement et l'entretien nécessaires à cette mise en sécurité. Tout travaux devront être réalisés après accord des services des routes du département et de la mairie de BIRON. Une convention sera signée entre les parties et devra figurer comme servitude avec l'acte de propriété.

Fait et délibéré à Biron, le 19/12/2019

Le Maire

Bruno DESMAISON

